



Accueil de salariés étrangers dans le cadre d'une prestation de service ou de sous-traitance

Faire un tour d'horizon des points de vigilance à observer pour maîtriser les enjeux liés à ces situations et en comprendre les démarches.

OBJECTIFS :

- 1 Identifier les situations à risque, en particulier vis-à-vis du travail dissimulé ou illégal,
- 2 Comprendre les enjeux, en lien avec les règles françaises et européennes sur le détachement des salariés,
- 3 Connaître les formalités à accomplir par l'entreprise étrangère et l'entreprise d'accueil française.

PUBLIC :

Directeurs et responsables des ressources humaines, personnes chargées de la mobilité, et assistant(e)s RH.



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter
notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail

PROGRAMME :

Conditions d'exécution d'une prestation de service ou de sous-traitance :

- Distinction entre prestation de service et prêt de main-d'œuvre.

Conditions de détachement de salariés par une entreprise étrangère en France :

- Champ d'application des règles du détachement,
- Déclaration de détachement,
- Autorisation de travail pour les salariés étrangers (cas de dispense, démarche),
- Règles de droit du travail applicables,
- Vérification à effectuer par l'entreprise d'accueil.

Protection sociale des salariés détachés :

- Loi applicable (État d'affiliation),
- Vérifications à effectuer par l'entreprise d'accueil.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

formation@sseti.fr • 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR